

*États financiers trimestriels de*

**L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU  
RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA**

*Trimestre terminé le 31 décembre 2001*

# L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

## Bilan

31 décembre 2001

(non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>31 décembre 2001</u>	<u>31 mars 2001</u>	<u>31 décembre 2000</u>
<b>ACTIF</b>			
Placements (note 2)			
canadiens	9 762 783 \$	5 024 457 \$	4 937 807 \$
étrangers	4 034 949	2 130 419	1 502 812
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>	<b>13 797 732</b>	<b>7 154 876</b>	<b>6 440 619</b>
Exigible des courtiers	10 000	-	-
Locaux et matériaux	1 413	261	269
Autres actifs	115	167	156
Encaisse et placements à court terme	112	546	1 539
Dividendes à recevoir	-	493	9
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>13 809 372</b>	<b>7 156 343</b>	<b>6 442 592</b>
<b>PASSIF</b>			
Payable aux courtiers	10 000	-	-
Créditeurs et charges à payer	4 753	2 174	2 262
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>14 753</b>	<b>2 174</b>	<b>2 262</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>13 794 619 \$</b>	<b>7 154 169 \$</b>	<b>6 440 330 \$</b>

### L'ACTIF NET EST CONSTITUÉ DE CE QUI SUIT :

Bénéfice net (perte nette) accumulé(e)			
provenant de l'exploitation	( 342 974)	( 391 252)	396 532
Transferts du Régime de pensions du Canada	14 137 593	7 545 421	6 043 798
<b>ACTIF NET</b>	<b>13 794 619 \$</b>	<b>7 154 169 \$</b>	<b>6 440 330 \$</b>

**État des résultats et du bénéfice net  
(de la perte nette) accumulé(e) provenant de l'exploitation**

Trimestre et neuf mois terminés le 31 décembre 2001

(non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestre terminé le 31 décembre		Neuf mois terminés le 31 décembre	
	2001	2000	2001	2000
REVENU (PERTE) DE PLACEMENT				
au Canada	1 064 006 \$	( 366 599)\$	180 007 \$	61 439 \$
à l'étranger	358 178	( 84 074)	( 123 742)	( 120 433)
	<b>1 422 184</b>	( 450 673)	<b>56 265</b>	( 58 994)
FRAIS DE PLACEMENT ET D'ADMINISTRATION				
Salaires et avantages sociaux	1 118	640	3 085	1 356
Charges d'exploitation	911	629	2 374	1 554
Honoraires des gestionnaires de placement externes de fonds	736	469	2 137	1 198
Honoraires et frais de consultation	138	270	391	704
	<b>2 903</b>	2 008	<b>7 987</b>	4 812
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)				
PROVENANT DE L'EXPLOITATION	1 419 281	( 452 681)	48 278	( 63 806)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ACCUMULÉ(E)				
PROVENANT DE L'EXPLOITATION AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	( 1 762 255)	849 213	( 391 252)	460 338
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ACCUMULÉ(E)				
PROVENANT DE L'EXPLOITATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	( 342 974)\$	396 532 \$	( 342 974)\$	396 532 \$

**État de l'évolution de l'actif net**

Trimestre et neuf mois terminés le 31 décembre 2001

(non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestre terminé le 31 décembre		Neuf mois terminés le 31 décembre	
	2001	2000	2001	2000
ACTIF NET AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	12 011 965 \$	5 860 216 \$	7 154 169 \$	2 391 793 \$
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET				
Transferts du Régime de pensions du Canada	363 373	1 032 795	6 592 172	4 112 343
Bénéfice net (perte nette) provenant de l'exploitation	1 419 281	( 452 681)	48 278	( 63 806)
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET POUR LA PÉRIODE	1 782 654	580 114	6 640 450	4 048 537
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	13 794 619 \$	6 440 330 \$	13 794 619 \$	6 440 330 \$

**État du portefeuille**  
**31 décembre 2001**  
(non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Juste valeur des placements		
	31 décembre 2001	31 mars 2001	31 décembre 2000
<b>PLACEMENTS CANADIENS (note 2)</b>			
Actions cotées en Bourse	9 427 918 \$	5 024 457 \$	4 937 807 \$
Placements sur le marché monétaire	217 399	-	-
Placements sur les marchés privés	117 466	-	-
Total des placements canadiens			
(Coût déc. 2001 - 10 305 732 \$			
mars 2001 - 5 635 082 \$			
déc. 2000 - 4 991 158 \$)	9 762 783	5 024 457	4 937 807
<b>PLACEMENTS ÉTRANGERS (note 2)</b>			
Actions cotées en Bourse aux États-Unis	1 807 688	1 069 852	748 878
Actions cotées en Bourse hors de l'Amérique du Nord	1 960 394	1 060 567	753 934
Placements sur les marchés privés	266 867	-	-
Total des placements étrangers			
(Coût déc. 2001 - 4 178 674 \$			
mars 2001 - 2 407 243 \$			
déc. 2000 - 1 586 399 \$)	4 034 949	2 130 419	1 502 812
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>	<b>13 797 732 \$</b>	<b>7 154 876 \$</b>	<b>6 440 619 \$</b>
<b>POURCENTAGE DU PORTEFEUILLE À LA JUSTE VALEUR</b>			
Total des placements canadiens	70,0 %	70,2 %	76,7 %
Total des placements étrangers	29,2 %	29,8 %	23,3 %
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

# L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

## Notes complémentaires

31 décembre 2001

---

### DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (l'« Office d'investissement du RPC ») a été créé conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada* (la « Loi »). Il incombe à l'Office d'investissement du RPC de gérer les montants qui lui sont transférés en vertu de l'article 111 du *Régime de pensions du Canada* dans l'intérêt des bénéficiaires et des cotisants en vertu de la *Loi*. Les montants doivent être investis dans le but d'obtenir un rendement maximal sans risque indu de perte quant aux facteurs qui peuvent influencer sur la capitalisation du Régime de pensions du Canada (le « RPC ») et sur sa capacité de respecter ses obligations financières.

L'exercice de l'Office d'investissement du RPC se termine le 31 mars.

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### *Présentation*

Les présents états financiers reflètent la situation financière et les activités de l'Office d'investissement du RPC en tant qu'entité juridique distincte et, par conséquent, n'incluent qu'une partie des actifs (comme il est décrit à la note 2) et aucun passif découlant du RPC. Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») au Canada ainsi qu'aux exigences de la *Loi* et de son règlement d'application (le « règlement »). Ils reprennent les mêmes conventions comptables et les mêmes méthodes de calcul que celles utilisées pour préparer les états financiers annuels au 31 mars 2001 et devraient être pris avec ces derniers car on n'y trouve pas tous les renseignements et toutes les notes complémentaires que requièrent les PCGR pour les états financiers annuels.

### *Évaluation des placements*

Les placements sont inscrits à la date de transaction et présentés à leur juste valeur. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties consentantes et averties, agissant de leur plein gré dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance.

Le cours des titres cotés en Bourse et la valeur des parts dans des caisses en gestion commune et des fonds communs de placement représentent la juste valeur des placements. La valeur des parts reflète le cours des titres sous-jacents. La juste valeur des placements sur les marchés privés qui ne sont pas cotés en Bourse est établie à l'aide des méthodes d'évaluation applicables dans le secteur du placement. La première année où les placements sont détenus, le coût est généralement considéré comme une estimation appropriée de la juste valeur, sauf indication de dépréciation permanente.

## 2. PLACEMENTS

L'Office d'investissement du RPC a établi une politique de placement qui décrit comment les actifs doivent être investis. Pour déterminer la répartition des actifs, l'Office d'investissement du RPC doit tenir compte de certains actifs du RPC qui ne sont pas détenus par l'Office d'investissement du RPC. Au 31 décembre 2001, ces actifs totalisaient environ 32,9 milliards de dollars (au coût) et étaient composés principalement de titres de créance d'État. Par conséquent, et conformément à la politique de placement, la majorité des placements de l'Office d'investissement du RPC sont en actions négociées sur les marchés publics et privés au Canada, aux États-Unis et hors de l'Amérique du Nord. Ces placements ne sont pas couverts contre les fluctuations des taux de change.

# **L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA**

## **Notes complémentaires**

**31 décembre 2001**

---

### **3. ENGAGEMENTS**

L'Office d'investissement du RPC s'est engagé à conclure des opérations de placement sur les marchés privés, lesquelles seront financées au cours des prochaines années selon les modalités convenues. Au 31 décembre 2001, ces engagements totalisaient 1,7 milliard de dollars (chiffre nul en 2000).

### **4. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de la période courante.